

La révolution de 1789: table rase du passé ?

Par **angelehirigoyen**, le **18/02/2014** à **17:28**

Bonjour,
je suis en L1 de droit et j'ai une dissertation a rendre sur le sujet "un auteur contemporain a affirmé dans l'un de ses ouvrages que les constituants avaient fait "table rase de passé", qu'en pensez vous ?"

Je n'ais aucune idée du plan a adopté ..
Des idées ?

Par **Mistake**, le **19/02/2014** à **18:04**

Ton sujet me laisse assez hésitant, je ne saurais pas trop le délimiter.

Par **jjj**, le **22/02/2014** à **14:12**

je suis en M1 de droit à paris II
j'ai eu une dissertation dans le même genre y'a 3 ans en fait il faut parler des constituants de la constitution des États-Unis et de la consitution française de 1795
j'ai fais ce plan là j'ai réussi a avoir 13 :)

Par **thnoae**, le **23/02/2014** à **13:52**

Oui il y a bien eu table du passé.

Si tu prends les anglais, comme E. Burke, et la philosophie des lumières anglaises tu trouves plusieurs penseurs de cet avis. Burke qualifie les français "d'illuminés" il refuse les droits de l'homme tels que constitutionnalisés au lendemain de la Revolution Française. Je dis constitutionnalisé pour faire référence à la constitution et à la rédaction de la DDHC de 1789. En France, tu as quelques opposants, que tu connais surement.. Marx récuse par exemple les principes définis par la DDHC de 1789, il revendique la DDHC de 1793. Pourquoi donc ? Le rapport au droit naturel immortel inhérent à l'homme. Plus encore tu as une phrase de J.J Rousseau qui te dit que "l'homme est né libre mais qu'il est partout dans les fers".

Les pays étrangers disent également, que l'occident est une pensée qui s'oxyde.

A mon sens un plan pertinent, serait un plan philosophico - historique des lumières anglaises/ Françaises en (I) et ensuite la partie historico-juridique.

Dans les anglais tu peux insérer les américains en même temps, car les anglais et les américains ont un point commune "la common law".

La question que tu peux te poser c'est aussi, si dans la pensée de Montesquieu qui parle "des l'Esprit des lois", il n'y a pas philosophie. Philosophie des droits de l'homme.

En philosophie tu as les évolutionnistes et les contre évolutionnaires. Quelle est la différence principale entre ces deux ? Elle tient au fait que les premiers partent de l'homme pour aller vers la société, et les seconds partent de l'Espèce pour aller vers l'individu.

Ainsi il s'agirait d'un problème de pensée que tu retrouves en une phrase "le corps va de l'avant et l'esprit reste en arrière..". Un problème de pensée qui t'amène directement sur une phrase étrange.. celle de Jean Jacques Rousseau qui dit qu'il est "contre l'humanité, l'art et le progrès".

Au lendemain de la révolution, c'est le reveil et l'esprit des lumières : un homme qui se veut individu, autofondation, et rejet de la religion, d'un roi arbitraire, qui se veut et se dit "source de toute justice" en oubliant cet homme que je suis. Qu'est ce que le tiers Etat ? Tout. Et qu'est ce qu'il représente ? Rien.

Si tu souhaites des références demande moi, j'ai travaillé sur la pensée de Jean Jacques Rousseau, et la philosophie du droit.

Par **maxazerty**, le **23/02/2014 à 20:14**

a angele

sinon tu peux toujours demander aux personnes du groupe 6 ;) dont je fais partie

Par **dfndjhfsqd**, le **23/02/2014 à 20:19**

en fait il faut d'abord que tu définisse les termes "table " car le mot table à plusieurs définition en rapport avec le droit que ce soit le droit constitutionnel ou le droit international.

Ensuite il faut définir le mot "rase"

Ces deux définition te permettront de délimiter correctement ton plan qui n'est pas évident après il faut trouver l'ouvrage en question pour savoir de quel auteur il s'agit j'espère t'avoir aidé ;)

Par **Lamerius De Halte**, le **25/02/2014 à 10:59**

C'est une affirmation d'historien néo-robepierriste. C'est de l'histoire version extrême gauche révolutionnaire. Il faut bien évidemment tempérer ce point de vue en expliquant que la Révolution est à la fois la suite des aspirations du Roy avant 1789, et une nouvelle conception de la société. Ce ne sont pas les Constituants qui importent mais ce qu'ils ont produit. Pour finir, "table rase" vient du latin TABULA RASA qui veut dire : effacer la cire de la tablette pour recommencer à zéro (cf cour de latin 5ème). Il ne s'agit pas de s'intéresser à un autre pays que la France. Chers étudiants, il faut avoir à l'idée que les régimes qui s'opposaient à la Monarchie ont toujours cherché à effacer leur origine qui est, bien entendu, la France Eternelle.

Par **Thibault**, le **26/02/2014** à **14:21**

Un peu fort, le coup de l'extrême gauche révolutionnaire... ;)

Il faut que tu lise Tocqueville, ou au moins un résumé de "l'ancien régime et la révolution", qui est très intéressant. L'auteur explique selon lui que la révolution n'a pas tellement apporté de nouveauté, elle n'est qu'un "calage" du temps sociétal, qui a beaucoup évolué au cours du 18e, sur le temps du pouvoir qui lui n'a pas su anticiper le mouvement.

Il y est d'ailleurs expliqué que le plus libéral des borbons était... Louis XVI, qui, ayant "lâché du lest" et engagé de nombreuses réformes, n'a pas su maîtriser l'engouement qu'il a lui-même crée (lire Turgot à ce sujet).

Donc table rase oui et non: on a amené au rang de principes des mouvements qui existaient déjà aux 17e et 18e... en même temps il y a eu une réflexion amenant de nouveaux principes. Paradoxalement, la révolution est une lutte notamment contre l'Etat, dont l'affirmation a pris plusieurs siècles (centralisation après le M-A, etc.), mais cet événement a définitivement ancré l'existence d'un Etat central, jamais contesté depuis... (et renforcé sous l'Empire, peu après).

Bon courage !